

C. COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

1. LE DIALOGUE NORD-SUD

Le délégué du Canada auprès de la Deuxième Commission (économique et financière) de l'Assemblée générale, M. Roger Rousseau, actuellement ambassadeur du Canada au Venezuela, a énoncé le 27 octobre 1978 l'optique du Canada en ce qui concerne la coopération économique internationale et le dialogue nord-sud. Il a souligné la nécessité d'accélérer l'essor des pays en développement en prenant des mesures énergiques dans les domaines du commerce, de l'aide, du transfert des techniques, de l'énergie et dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie internationale du développement.

Selon le dernier rapport sur le développement dans le monde que vient de publier la Banque mondiale, il subsiste de nombreux problèmes qui exigeront une coopération sans précédent si l'on veut opérer des changements qui bénéficieront aux populations plus démunies.

Nombre d'orateurs ont insisté sur le peu de progrès accompli en vue de résoudre les problèmes des pays en développement. Dans le processus d'évolution politique permanente que nous connaissons, il ne faut pas manquer les occasions qui nous sont données pour parvenir à des progrès concrets dans un esprit de coopération. L'assainissement du climat économique international favorisera ces possibilités. Une assise économique plus solide nous incitera davantage à réaliser les changements structurels nécessaires pour favoriser une répartition plus rationnelle des activités économiques entre les nations. Les pays industrialisés, qui consacrent beaucoup d'énergie à améliorer leur performance économique, constatent quelques signes encourageants. Il est exact que des changements s'imposent dans le cadre du système économique international et que nous devons avancer en ce sens, mais il est tout aussi vrai qu'une évolution parfois difficile est nécessaire au chapitre des politiques économiques internes des pays industrialisés et des pays en développement. Il faut poursuivre nos efforts en vue d'accroître les échanges internationaux en mettant particulièrement l'accent sur les besoins du monde en développement. Comme l'ont rappelé nombre de délégués, il est important que les pays industrialisés adoptent des mesures d'aide nationale de transition qui deviendront toujours plus utiles au fur et à mesure que s'intensifient les échanges internationaux. Il y a d'ailleurs lieu de remarquer que les pays industrialisés accroissent rapidement leurs exportations vers le Tiers Monde, notamment dans le secteur des produits manufacturés.

Tous les pays en développement ne profitent pas d'un accès élargi aux marchés. Certains d'entre eux ont des problèmes de nature différente qui ne peuvent se régler par des stratégies axées prioritairement sur l'exportation, mais sur l'aide. Nous tendons toujours vers l'objectif du 0,7 pour cent du produit national brut. Nous invitons encore une fois les pays en position excédentaire à intensifier leurs efforts et nous accueillons avec satisfaction certaines mesures récentes en ce sens. Au chapitre de la libération de l'aide au développement, le Canada a converti en subventions les montants que lui devaient les pays les moins développés, et c'est cette forme d'aide qu'ils recevront dorénavant. Nous sommes heureux que d'autres pays donateurs aient agi de la même façon. Nous nous joignons à eux pour inviter les pays industrialisés qui ne l'ont pas déjà fait à ajuster rétroactivement les modalités d'octroi de leur aide aux pays en développement.